

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 novembre 2016, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

COMMISSAIRES :

Mesdames Denise Girard, Diane Fournier, Catherine Pelletier et Carole Lavallée

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

M. Bruno Marcoux

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Anthony Bellini, directeur général
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale adjointe
M. Martin Duquette, directeur général adjoint
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Sophie Lussier, directrice du Service des ressources humaines
Mme Sylvia Vigneault, directrice du Service des technologies de l'information

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 23.

13-CE-2016-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Benoît Laganière :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2016
4. Période de questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1. Nomination de deux scrutateurs pour l'élection du vice-président du Comité exécutif
 - 6.2. Élection à la vice-présidence du Comité exécutif
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1. Régime rétrospectif en CNESST – établissement de la limite par réclamation
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 12.1. Autorisation de poursuivre le processus pour l'appel d'offres public lorsqu'il y a un seul soumissionnaire conforme
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidente du Conseil - autorisation
15. Période de questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

14-CE-2016-2017

EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par M. Bruno Marcoux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

15-CE-2016-2017

NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi les commissaires-parents ou, le cas échéant, parmi le personnel hors cadre ou le personnel cadre présent;

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

CONSIDÉRANT la résolution no 40-CC-2014-2015 adoptée le 18 novembre 2014, prévoyant la durée du mandat des membres du Comité exécutif à un an, à l'exception de la présidence;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard:

QUE Mme Marie-Dominique Taillon et M. Martin Duquette soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

16-CE-2016-2017

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le président d'élection appelle les candidatures à la vice-présidence du Comité exécutif :

M. David Miljour propose M. Benoît Laganière
M. Alain Riendeau propose Mme Denise Girard
Mme Diane Fournier propose M. Serge Mainville

M. Serge Mainville propose la fin des mises en candidature.

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats.

M. Benoît Laganière accepte. Mme Denise Girard et M. Serge Mainville refusent.

Le président d'élection déclare élu, par acclamation, M. Benoît Laganière à la vice-présidence du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

17-CE-2016-2017

RÉGIME RÉTROSPECTIF EN CNESST – ÉTABLISSEMENT DE LA LIMITE PAR RÉCLAMATION

CONSIDÉRANT les caractéristiques du régime rétrospectif de la CNESST;

CONSIDÉRANT que le choix de limite doit être confirmé à la CNESST au plus tard le 15 décembre 2016;

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres du Comité exécutif à la suite de l'analyse du dossier présentée à la rencontre du Comité de travail du Comité exécutif du 22 novembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Mainville :

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

18-CE-2016-2017

QUE le directeur général soit autorisé à signifier à la CNESST le choix de 9 fois la limite par réclamation pour l'année 2017;

Adoptée à l'unanimité

AUTORISATION DE POURSUIVRE LE PROCESSUS POUR L'APPEL D'OFFRES PUBLIC LORSQU'IL Y A UN SEUL SOUMISSIONNAIRE CONFORME

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un contrat avec fournisseur relativement à la fourniture, à l'installation, au raccordement et à l'entretien de fibres optiques pour les besoins de la nouvelle école primaire à construire dans le secteur Faubourg Cousineau (arrondissement de Saint-Hubert);

CONSIDÉRANT que sept (7) soumissionnaires se sont procuré l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse des deux soumissions reçues une seule d'entre elles s'avère conforme;

CONSIDÉRANT que la réception d'au moins deux soumissions conformes est requise lors d'un appel d'offres public. Advenant une seule soumission conforme, l'autorisation du Directeur général est requise pour poursuivre le processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le prix soumis par le soumissionnaire conforme est en deçà du seuil de 100 000 \$, une autorisation du comité exécutif est demandée par le Directeur général par souci de transparence;

CONSIDÉRANT que le processus d'appel d'offres s'est réalisé selon les règles établies;

CONSIDÉRANT que le prix soumis par le soumissionnaire conforme est compétitif et que l'ampleur des travaux pour respecter le délai d'installation est court, il est dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire de poursuivre le processus d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

QUE soit autorisée la poursuite du processus pour l'appel d'offres public bien qu'il n'y ait qu'un seul soumissionnaire conforme.

Adoptée à l'unanimité

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

AUTRES POINTS

19-CE-2016-2017

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL - AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

D'AUTORISER les dépenses de la présidente, au montant de 109,23 \$, pour la période du 7 octobre au 21 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODES DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Un commissaire a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance prend fin. Il est 21h31.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales de la
présidente

Initiales de la
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016